



Conseil d'Administration du CEREMA du 26 novembre 2015

Budget 2016 du sang et des larmes, mais 2017 sera pire !

Présents pour cette réunion qui a duré 6h :

Etat : 3 représentants sur 6
Collectivités Locales : 2 représentants sur 5 (dont le président du CA),
Personnes Qualifiées : 2 représentants sur 5,
5 représentants du personnel sur 5 (plus 2 suppléant sCGT).

**Malgré l'importance des sujets à l'ordre du jour seulement 12 membres étaient présents.
Vous noterez l'assiduité des 5 représentants du personnel !**

1/ Procès verbal de la séance du 29 juin : approuvé à l'unanimité

2/ Rapport d'activité 2014 : approuvé à l'unanimité

Ce rapport retraçant l'activité 2014, la CGT estime qu'il n'y a pas lieu de s'opposer à la présentation de ce qui s'est passé. Cependant, elle attire l'attention sur le manque de valorisation des agents impliqués dans les exemples du rapport qui ne sont pas systématiquement mentionnés. Seul les cadres sont valorisés.

3/ Budget rectificatif N°3 de 2015 : approuvé

Les représentants CGT et FO ont pointé le non respect des moyennes de primes dans un cadre de masse salariale insuffisante. Ils ont aussi pointé le manque d'investissement (l'État neutralise le remplacement des matériels transférés) et la faiblesse des recrutements.

Le Directeur Général a indiqué que l'augmentation de la masse salariale couvre le respect de l'application des textes, ainsi que les retards de gestion. En contrepartie, le ministère a demandé de baisser le fonctionnement du CEREMA, car le DG privilégie l'investissement.

=> A investissement constant, augmenter la masse salariale nécessite de diminuer le fonctionnement. Inversement, pour augmenter le fonctionnement il faut diminuer la masse salariale, bref les postes !

Le Secrétaire Général du ministère indique que l'État ne remplacera pas le matériel transféré. A sa création il a bénéficié des arriérés de production des CETE et STC qui couvrent largement les charges antérieures.

=> ni le SG du ministère ni le DG du CEREMA n'ont produit un état contradictoire. Que cache réellement ce refus, alors que la CGT dénonce le manque de subventionnement pour financer le siège et les charges supplémentaires (assurances, logiciels de gestion, ...).

Le Président estime que la neutralisation du remplacement des matériels n'est pas normale dans la mesure où le remplacement est neutralisé au niveau de l'établissement.

Vote contre : les 5 représentants du personnel pour : les autres membres.

4/ Budget initial 2016 : approuvé de justesse après une très longue discussion

Sur les effectifs : - 44 ETP en 2015 ; - 64 ETP en 2016 et déjà prévu - 108 ETP en 2017 (donc certainement plus).

La Subvention pour Charge de Service Public (SCSP) diminue fortement en réponse à la sortie du protocole CEREMA (il y a un « effet de rattrapage »). A ce rythme, en 2017 la SCSP couvrira seulement les salaires !

Les recettes pour tiers sont constantes (environs 10 % du budget)

Les investissements sont contraints, car notamment l'État neutralise le patrimoine transféré.

Au cours d'une très longue discussion, à l'exception des représentants de l'État, les membres du CA s'accordent sur la criticité de la situation qui si elle devait perdurer au moins en 2017, voire en 2018, annoncerait la « faillite » du CEREMA.

Le Secrétaire Général du ministère main dans la main avec le DG du CEREMA ont préféré être plus optimistes sur la capacité du CEREMA à rechercher plus de financement en recettes pour tiers en invitant les Collectivités à faire un effort. En outre, ils ont précisé que si les moyens diminuent, les agents ont la garantie de retrouver un poste au ministère au regard de la protection de leur statut !

=> Ne vous plaignez pas, dans le privé c'est la porte ! Mais en ce moment pour retrouver un poste au ministère ou dans un service de l'Etat ... !

En outre, ils ont fait un « chantage » aux membres du CA en expliquant qu'un vote contre le budget mettrait sous tutelle l'établissement qui serait alors financé au jour le jour, ce qui donnerait un très gros travail aux agents du siège, alors qu'ils subissent déjà de très fortes contraintes.

Les Collectivités ont dénoncé le reproche de l'État sur leur moindre recours au CEREMA, alors que par ailleurs l'État baisse leur subvention.

La question de la CGT sur l'équilibre 80 % de SCSP / 20 % de recettes pour tiers à ne pas dépasser est restée sans réponse ! Allons-nous vers une privatisation du CEREMA ?

Le secrétaire général du ministère a par ailleurs annoncé que la SCSP 2016 était votée par l'Assemblée Nationale et qu'il serait impossible de la modifier.

=> le budget définitif 2016 sera validé le 18 décembre. En outre il existe chaque année des budgets rectificatifs. Par exemple en 2015 la SCSP a été rabaissée pour financer les mesures « Charlie » ! Une baisse est possible, alors pourquoi une hausse ne le serait-elle pas ?

Au final le président a proposé l'adoption du budget 2016 et d'une motion pour qu'il puisse saisir les ministres, voire le premier ministre.

Cette motion indique que le président doit rencontrer les ministres, voire le premier

ministre, pour obtenir une inflexion sur le budget 2017. Elle précise que sans inflexion, elles voteront contre le budget 2017.

=> une inflexion mineure ne permettra pas d'assurer l'avenir du CEREMA, mais offrira l'occasion aux collectivités et aux personnes qualifiées de voter favorablement le budget 2017 !

vote sur le budget 2016 :

Les 3 représentants de l'État ont voté pour.

Le président (représentant des collectivités) a voté pour.

La seconde représentante des collectivités a voté pour, afin de faire bloc au niveau des collectivités, tout en indiquant qu'une stratégie d'un vote contre aurait été plus forte pour une future négociation avec les ministres ou le premier ministre.

Une personne qualifiée a voté contre, afin d'envoyer un signal fort aux ministres pour soutenir l'initiative du président.

La seconde personne qualifiée qui a proposé la motion a voté pour.

Les 5 représentants du personnel unis, ont voté contre.

Au final, avec 6 pour et 6 contre, le budget a été adopté, la voix du président (représentant des collectivités) étant prépondérante.

=> Que les agents se rassurent, l'État sera se mobiliser pour, lors des prochains votes, assurer sa pleine représentation au cas où naîtrait une fronde au sein du CA !

vote sur la motion :

Les 3 représentants de l'État ne prenant pas part au vote, elle est adoptée à l'unanimité.

5/ Organisation générale du CEREMA

La CGT a dénoncé les conditions de concertation sur la répartition des rôles entre la Dter SO et la Dter Méditerranée concernant les activités de l'agence de Montpellier.

Elle a indiqué que s'il fallait statuer pour être opérationnelle dès le début 2016, en revanche elle regrette qu'aucun scénario alternatif ne soit en cours de réflexion, si ce n'est la fermeture de l'agence évoquée dans le projet stratégique immobilier.

La CGT s'inquiète du « laboratoire d'essais » mis en œuvre par la direction du CEREMA qui conduirait à réduire le CEREMA à 4 Dter plus l'Île de France. Car dans peu de temps la Dter So interviendra sur un quart du territoire !

Compte tenu de l'urgence d'adapter le CEREMA à la nouvelle configuration du découpage territorial, avec les réserves sur la pérennité de cette situation, la CGT s'est abstenue.

Vote contre : 1 (CFDT) abstentions : 3 (CGT et FO) pour : 6 les autres membres

6/ Convention cadre avec EFFICACITY

La CGT a dénoncé l'initiation du transfert de la propriété intellectuelle du CEREMA vers les entreprises privées d'EFFICACITY. C'est ce qui s'est produit pour les laboratoires avec le matériel estampillé MLPC (Matériel des Laboratoires des Ponts et Chaussées). Aujourd'hui c'est Vectra qui valorise les matériels mis aux point par les laboratoires !

Le DG se défend en indiquant qu'il s'agit uniquement d'un agent.

=> Il y a un début à tout. Une fois le principe accepté on peut aller très loin dans la privatisation !

Vote : 6 pour ; 4 contre (CGT, FO et CFDT).

2016 sera une année charnière pour la survie des missions de service public assurées par le CEREMA et pour la pérennité de ses moyens de production. Sans une réaction massive des agents sous l'égide d'une union syndicale, le ministère et la direction du CEREMA n'hésiteront pas à mettre en œuvre une politique conduisant à l'arrêt des missions au mieux privatisées à but lucratif et détruisant l'emploi public.

Avec votre soutien nous ne sommes pas certains d'arriver à modifier cette perspective, mais au moins, nous aurons lutté jusqu'au bout pour défendre l'outil de travail et votre utilité pour toute la nation.

Alors unissons-nous et organisons dès maintenant la riposte.

Vos représentants CGT au Conseil d'Administration

**Philippe Garcia, Dter NC
Isabelle Liénard, Dter NP**

**Loïc Pedelucq, Dtec ITM
Didier Baton, Dtec TV**

La CGT, sa force c'est vous. Rejoignez-la! BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom :
Service:.....
Fonctionnaire -Non titulaire - OPA : Corps : Grade :
Adresse:.....
.....
Tel perso : Tel bureau : Portable :
Messagerie :
Signature :

A remettre à un militant CGT dans le service ou à renvoyer à : Fédération Nationale CGT de l'équipement et de l'environnement 263 rue de Paris – case 543 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 - E-mail : fd.equipement@cgt.fr